

**DELIBERATION N° 4 / 2006 DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'AGENCE POUR
L'ENSEIGNEMENT FRANÇAIS A L'ETRANGER
Réunion du 12 octobre 2006**

**Le conseil d'administration de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger s'est réuni
le 12 octobre 2006 à 14h30**

Etaient présents :

M. Philippe ETIENNE, M. Hubert RENIE, M. Jean-François DESMAZIERES, Mme Sophie LOVY, M. Didier BOIKO, M. Gérard BLONDEL, M. Thierry KLOCKENBRING, M. Jean-Christophe DEBERRE.
M. François PERRET, M. Marc FOUCAULT, M. Jean-Marc GOURSOLAS.
M. Laurent GARNIER, M. Erik LINQUIER.
M. André FERRAND, M. Jean-Pierre BAYLE, M. François DENIS, M. Abdelouhab BOUKOURAYCH.
M. Didier PEREME, M. Michel BOUDOUX, M. Roger FERRARI, M. Patrick SOLDAT, M. François TURLAN.

Voix consultatives : Mme Maryse BOSSIÈRE, M. Didier COULOMBEL, M. Jean SARREO.

POINT N° 4 : modification du taux de participation et d'ISVL

Le conseil d'administration autorise la modification du taux de participation pour six établissements du réseau (Bolivie, Singapour, Emirats Arabes Unis, République tchèque, Allemagne, Portugal), et celle du taux d'ISVL pour sept autres établissements (Argentine, Brésil, Chili, Colombie, République dominicaine, Tunisie).

VOTE POUR : 16

CONTRE : 4

ABST : 3

Pour exécution,
La Directrice



Maryse BOSSIERE

Le Président



Philippe ETIENNE

Destinataires

Monsieur le ministre des affaires étrangères,

Madame la ministre déléguée à la coopération, au développement et à la francophonie

Monsieur le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche

Monsieur le ministre délégué au Budget et à la réforme de l'Etat.